



Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5

Le 17 août 2020

**Affectation du sol sur le site de la Brasserie Molson Coors
dans l'arrondissement de Ville-Marie
Modification proposée au Schéma d'aménagement et de développement
de l'agglomération de Montréal pour intégrer une mixité des usages**

Madame, Monsieur,

Lors de son assemblée ordinaire du 26 mars 2020, le conseil d'agglomération a adopté, par la résolution (CG20 0161), le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029) ».

Ce projet de règlement propose de modifier les affectations du *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* afin de permettre la conversion des terrains sur le site de la Brasserie Molson Coors situé au 1500, rue Notre-Dame Est pour y intégrer une mixité des usages, notamment l'habitation. Cette modification s'inscrit dans le cadre des interventions prévues au Programme particulier d'urbanisme (PPU) du quartier des Faubourgs dans l'arrondissement Ville-Marie.

Lors de l'assemblée publique virtuelle du 16 septembre 2020, la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal expliquera les modifications proposées et ses effets sur la réglementation d'urbanisme de l'arrondissement. Ensuite, une période sera consacrée à la lecture des questions et commentaires du public, puis à celles des membres de la Commission.

Vous êtes invité à participer à cette assemblée publique virtuelle de consultation qui se déroulera comme suit :

DATE & HEURE Mercredi 16 septembre 2020, à 14 h

Par visioconférence

LIEU Le lien pour visionner la **séance en webdiffusion** sera disponible le jour de l'assemblée à l'adresse suivante :
ville.montreal.qc.ca/sitemolsoncoors

Consultation publique écrite

En conformité avec les arrêtés ministériels (2020-008, 2020-033 et 2020-049) adoptés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire lié à la COVID-19, la Commission procédera à une **consultation écrite** pour recueillir les questions et commentaires du public.

Information

Dès le 17 août 2020, le dossier de consultation sera mis en ligne sur la page web consacrée à la consultation :
ville.montreal.qc.ca/sitemolsoncoors.

Participation

La Commission invite toute personne à adresser ses questions et commentaires relatifs à l'objet de la consultation en remplissant le [formulaire](#) en ligne disponible à compter **du lundi 17 août 2020 jusqu'au vendredi 11 septembre 2020 à 16 h**, ou en les transmettant par la poste (ou en personne) à l'adresse suivante :

Service du greffe
Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal
Division du soutien aux commissions, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 1B5

Documentation

La documentation est accessible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville des villes liées, au Service du greffe ainsi que sur le site web des commissions à la page consacrée à la consultation :
ville.montreal.qc.ca/sitemolsoncoors.

En espérant vous compter parmi nous, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

M. Pierre Lessard-Blais, maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Président de la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal